

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 25/2 (1998)

DOI: 10.11588/fr.1998.2.61420

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Jörg ENGELBRECHT, *Das Herzogtum Berg im Zeitalter der Französischen Revolution. Modernisierungsprozesse zwischen bayerischem und französischem Modell*, Paderborn (Ferdinand Schöningh) 1996, 344 p. (Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte, Neue Folge, 20).

Cet ouvrage est une importante contribution à l'étude d'un problème qui, depuis plusieurs années déjà, a particulièrement retenu l'attention des historiens allemands: celui auquel ils ont donné le nom de *Modernisierungsprozesse*, c'est à dire de processus de modernisation, dans ce cas, celui qui, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a conduit progressivement, en Allemagne, au passage de la société à ordres dans laquelle le secteur agricole dominait l'économie, à la société de classes enfantée par le secteur industriel capitaliste, société dans laquelle institutions sociales et politiques de l'Ancien Régime, qualifiées abusivement de «féodales» par certains<sup>1</sup>, ont parfois persisté jusqu'en 1918.

L'auteur partant du fait que ce processus de passage de l'Ancien Régime au régime moderne ne s'est pas déroulé sur un rythme uniforme et de la même manière dans l'ensemble de l'Allemagne, a choisi de l'étudier dans le duché de Berg, un état qui, même dans les régions rhénanes se distinguait des autres pour des raisons à la fois socio-économiques et politiques, (il insistera d'ailleurs sur les transformations qui ont touché à la fois l'Etat et la société) afin de montrer que les choses se sont passées d'une autre manière que dans les états rhénans voisins comme, par exemple, l'Electorat de Cologne, l'évêché de Munster, le duché de Westphalie<sup>2</sup> ou les états prussiens des bords du Rhin inférieur. Surtout, Engelbrecht a voulu expliquer les raisons de ces différences.

Il a donné comme limites chronologiques à son étude, les années 1775 et 1806, c'est à dire les trente dernières années de la domination des Wittelsbach sur le complexe formé par les duchés de Berg et de Juliers entre lesquels existait une union personnelle indivisible depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Trente années marquées d'abord par un regain d'intérêt de l'Electeur palatin, Karl Theodor pour des régions qui, jusqu'alors, avaient été considérées comme marginales par ses prédécesseurs, ensuite par l'intrusion des armées révolutionnaires française, enfin par le passage, en 1799, sous la souveraineté des Wittelsbach de la branche de Palatinat-Deux-Ponts devenus électeurs de Palatinat et de Bavière qui, jusqu'en 1806, vont entreprendre une œuvre de transformation dirigée par le ministre Montgelas, un ancien Bipontin, en attendant de céder le pays à Napoléon.

Pour J. E. deux facteurs expliquent le caractère original du processus de modernisation du pays de Berg. Tout d'abord un développement de l'économie dû, en premier lieu, aux progrès d'une industrie textile (avec l'apparition d'un secteur cotonnier) et d'une industrie métallurgique, l'une et l'autre tournées vers l'exportation. Seconde raison: les conséquences de la prépondérance acquise, dans les régions rhénanes, par la France révolutionnaire puis napoléonienne qui prépare la disparition de la société à ordres et de la féodalité. L'auteur s'attache à exposer dans quelle conditions ont pu émerger d'une société à ordres, des structures et des forces qui ont contribué à la transformer profondément.

Il n'est donc pas exagéré de dire que, dans l'évolution de la région entre 1775 et 1806, la Révolution française constitue une césure capitale. L'auteur n'a pourtant consacré qu'une dizaine de pages, mais particulièrement denses pour être suffisantes, à l'aspect événementiel de ses conséquences. En effet, à partir de 1794, le duché de Juliers passe sous l'administration militaire française ce qui, en fait, abolit l'indivisibilité qui l'unissait à Berg. A partir de l'occupation de Düsseldorf, la partie non occupée de ce dernier formera comme un état-croupion. Sans doute, l'auteur aurait-il pu rappeler que, depuis la paix franco-prussienne de Bâle, le 5 avril 1795, il existait une «ligne de démarcation et de neutralisation» entre la République française et le royaume de Prusse. Elle côtoyait l'Ems, faisait ensuite un angle droit

1 L'auteur échappe à cette critique, il a la prudence de mettre le mot entre guillemets (p. 9-10)

2 On rappellera que le duché de Westphalie appartenait à l'Electeur de Cologne

vers l'Ouest jusqu'au Rhin, suivait la rive droite de celui-ci jusqu'à Duisbourg, englobait Düsseldorf et une bonne partie du duché de Berg et de la vallée inférieure de la Lahn, gagnait le Main vers Hanau etc ... et atteignait le Danube au nord de Donauwörth. Ainsi le duché de Berg se trouvait-il coupé en deux, en deçà de la ligne les troupes françaises pouvaient s'installer à leur guise, ce qui se trouvait au-delà était neutralisé, donc soustrait aux désagréments de la guerre. C'est dans la partie non occupée, véritable état-croupion, que s'installa le bailliage de Barmen, avec le *Statthalter* de l'Electeur palatin. Economiquement aussi, cette partie du duché de Berg soustraite à l'occupation française, eut moins à souffrir des coups portés à l'économie par les campagnes et l'occupation militaires.

Une longue première partie présente les caractères originaux offerts par le complexe Juliers-Berg à la fois au sein des pays gouvernés par les Wittelsbach des différentes lignées, et au milieu des autres pays rhénans. L'auteur met bien en lumière le mécanisme des transformations affectant l'économie, dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il relativise l'enthousiasme des témoins qui ont cru voir, dans le pays une »Angleterre en réduction«, sans négliger, pour autant, les analogies qui peuvent exister entre l'une et l'autre. Dans un cas comme dans l'autre, l'impulsion pour le développement de l'industrie, vient de l'industrie cotonnière, un secteur relativement jeune échappant, de ce fait, à tous les obstacles imposés par la réglementation étatique et le système des corporations de métiers. Dans un cas, comme dans l'autre, les vecteurs de la croissance économique sont issus d'une couche de la bourgeoisie d'affaires qui, au préalable, avait prospéré dans le secteur commercial et se différencie des couches bourgeoises traditionnelles: maîtres des corps de métier, magistrats municipaux. Cette nouvelle bourgeoisie, des centres industriels de Barmen, Elberfeld, Solingen et Remscheid, par exemple, souvent soutenue par une *Beamtenenschaft* animée par l'esprit des Lumières se dressait contre tous les obstacles freinant l'essor économique: le système corporatif et surtout le droit d'étape et de relâche forcé, exercé par la ville de Cologne qui gênait considérablement la navigation rhénane, non seulement entre Düsseldorf et les autres ports du duché de Berg mais, surtout, entre celui-ci et la Hollande, porte ouverte sur le grand commerce international<sup>3</sup>. Au sein de la bourgeoisie se constituait une élite selon les critères de classe: les grands commerçants, les fabricants, les *Verleger* engagés dans des entreprises de type moderne, se différenciaient de plus en plus des petits producteurs, souvent artisans indépendants, menacés à plus ou moins long terme d'être soumis au statut de salariés. D'où des conflits parfois violents comme les troubles corporatistes d'Elberfeld en 1782/83.

L'administration du duché de Berg portait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tous les stigmates provenant de l'existence de la société à ordres, c'est-à-dire, qu'il connaissait le régime des assemblées d'états. On peut-être surpris de faible rôle joué par le clergé, dont il est assez peu fait mention dans le livre. Il est vrai que dans le duché de Berg, les catholiques ne représentaient qu'environ la moitié de la population, un bon quart étant luthériens et un petit quart réformés. Les États de Berg et de Juliers étaient réunis en une seule assemblée siégeant à Düsseldorf et étaient composés de la noblesse des deux duchés et de ce que l'on appelait les quatre »grandes villes« de chaque duché, pour celui de Berg: Düsseldorf (la capitale), Ratingen, Lennep et Wipperfurth. Les États avaient la prétention de ne pas dépendre du prince territorial, ils soutenaient qu'ils étaient les gardiens des franchises, privilèges, droits, usages et coutumes du pays, qu'ils devaient être consultés dans toutes les affaires importantes et pas seulement lorsqu'il fallait consentir l'impôt. L'administration locale était caractérisée par sa diversité et sa complexité, il s'y côtoyaient des éléments relativement modernes et d'autres profondément marqués par des traits remontant parfois à la fin du Moyen Age.

3 L'auteur rend justice aux efforts accomplis, par les autorités du duché de Berg pour améliorer l'état du réseau routier dans le but de contourner l'obstacle du droit d'étape et de relâche forcé de Cologne.

Cette administration était exercée en commun par l'assemblée des États et par la bureaucratie princière au sein de laquelle cohabitaient, des conseillers nobles et des conseillers issus de l'élite intellectuelle, la nouvelle bourgeoisie étant tenue à l'écart. En fait le processus de modernisation était, à la fin de l'Ancien Régime, bien plus avancé dans le secteur économique que dans le secteur politique et administratif où il était à peu près inexistant.

Dans ce domaine précisément, les conquêtes françaises sur la rive du Rhin et la politique réformatrice bavaroise à partir de 1806, vont créer les conditions favorables à une modernisation volontariste et en quelque sorte planifiée, venue d'en haut. Elles entraînent la réorganisation des autorités au cours de laquelle se constitue une véritable élite administrative qui va prendre place, aux côtés de l'élite économique et de la noblesse foncière, parmi les couches en vue, de la société, sans parvenir à entrer encore dans la classe des notables. Au moment où Napoléon prend possession du duché, les progrès sont particulièrement sensibles dans le domaine de l'enseignement et dans celui de l'unification du droit. En revanche, et bien que l'assemblée des États ait été politiquement réduite au silence, les pesanteurs du passé opposent un frein non négligeable au mouvement de réforme et empêchent la conduite, à bonne fin, de la réforme des institutions, non seulement dans l'administration proprement dite mais encore dans le système scolaire et dans l'organisation judiciaire, si bien que, lorsque le pays deviendra prussien en 1815, il aura, malgré environ huit années de système napoléonien conservé beaucoup d'archaïsmes dans le domaine politique et administratif. On retiendra aussi, de la période bavaroise le fait que la sécularisation des biens d'Eglise, autorisée par le R.D.H.S. de 1803 a eu, pour l'Eglise, dans le duché de Berg, des conséquences moins fâcheuses qu'en Bavière, parce que l'administration a interprété avec beaucoup de libéralisme la clause prévoyant que les établissements consacrés à l'enseignement et à l'assistance publique pouvaient conserver leur patrimoine.

En revanche, les transformations seront beaucoup plus profondes dans les domaines sociaux et économiques. Pourtant comme dans l'Angleterre d'alors, c'est la propriété de la terre qui entraîne le degré de participation à la gestion des affaires publiques. Ni la période bavaroise, ni la période napoléonienne, ne font progresser la participation de la grande bourgeoisie d'affaires à la gestion des affaires publiques. Elle ne s'en plaint pas trop car l'économie progresse malgré tout en dépit de la persistance de l'intervention de l'État dans le domaine économique et de la résistance des corporations. Pourtant noblesse et bourgeoisie d'affaires ne constituent pas des mondes totalement séparés. Déjà, sous l'Ancien Régime, l'existence des *Rittergutsbesitzer*, c'est-à-dire de gens, nobles ou roturiers possédant des biens fonciers dits «nobles» avaient estompé les oppositions. En fait, à l'époque on assistait à la poursuite de la constitution d'un système de notables semblable à celui que la domination française allait introduire sur la rive gauche du Rhin. Ce qui caractérise la société bourgeoise en 1806, c'est la coexistence d'une société de notables et d'une société de classes en formation, composée de nobles propriétaires fonciers, de bourgeois de l'industrie et du commerce et de salariés. La *Beamten* reste, provisoirement à l'écart de ces cadres mais son rôle reste décisif dans un processus de modernisation voulu par l'état en même temps qu'il assure la douceur des transitions entre les régimes successifs vers 1800.

L'auteur a eu raison de montrer que la présence française sur le Rhin avait eu en même temps des conséquences favorables et des conséquences fâcheuses sur l'économie bourgeoise. En particulier le protectionnisme instauré par le Directoire et poursuivi à l'époque napoléonienne, le maintien du droit d'étape de Cologne en dépit des améliorations apportées à l'organisation de la navigation rhénane par la convention de l'octroi du Rhin (27 août 1804), le maintien des obstacles mis par la France à la sortie des céréales produites sur son territoire<sup>4</sup>, constituèrent autant d'obstacles au développement harmonieux de l'économie. L'auteur rappelle opportunément que les industriels n'ont pas attendu la création du grand

4 Donc à celles provenant du pays de Juliers et qui trouvaient un débouché en Berg.

duché de Berg napoléonien pour envisager de transporter leurs entreprises sur la rive gauche devenue française.

Il y a peu de critiques à adresser à l'auteur. Sur le fond, peut-être aurait-il pu insister davantage sur les conséquences funestes de la guerre sur l'économie du pays et sur l'appauvrissement des habitants, sur la déception des paysans qui, dans les régions occupées par les Français, n'ont été libérés que de la dîme et ont dû continuer à payer les redevances seigneuriales dans les caisses de la République. Sans doute aussi eut-il été bon de parler de celles-ci dans les pages consacrées à la noblesse, l'acharnement montré par celle-ci à l'abolition pure et simple des droits seigneuriaux lors de la période française ne s'explique-t-elle pas par la situation économique précaire, étudiée par l'auteur (p. 134 suiv.) de certaines familles nobles. Pour ce qui est de la présentation, on regrettera qu'il n'ait pas accompagné son texte d'une carte du duché de Berg et que son ouvrage soit dépourvu d'un index des noms de personnes et des noms de lieux qui aurait rendu sa consultation plus facile. Peut-être, aussi, aurait-il pu (p. 139), à propos des biens que les nobles et autres habitants du duché de Berg possédaient sur la rive gauche du Rhin et qui, de ce fait avaient été mis sous séquestre par les autorités françaises, comme biens d'émigrés, préciser que ceux-ci furent restitués à leurs propriétaires légitimes par une loi du 14 septembre 1801 qui, en vertu du traité de paix signé entre la République française et »son altesse sérénissime l'Électeur Palatin de Bavière«, le 23 août 1801, prononçait la »levée du séquestre mis sur les biens, effets et revenus ... des sujets ou serviteurs de son altesse sérénissime«, domiciliés sur la rive droite et propriétaires sur la rive gauche.

Lorsque le pays étudié par J. Engelbrecht passe sous la domination prussienne en 1815 c'est-à-dire à la fin de la première phase de la modernisation définie au début de l'ouvrage, l'on n'y rencontre pas encore l'image parfaite d'une société de classes, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'il a bien plus avancé que beaucoup d'autres régions allemandes, dans la voie conduisant à la formation de celle-ci. Le grand mérite du livre est d'avoir montré que la période durant laquelle le pays a participé à l'œuvre réformatrice entreprise en Bavière dès 1799, a certainement contribué à rendre plus efficaces, sinon plus faciles, les efforts des administrateurs français pour transformer les institutions et les structures sociales du pays. Ainsi, une fois de plus, est-il prouvé que la politique napoléonienne du »système continental« a été plus efficace dans les pays où elle pouvait s'appuyer sur la tradition encore vivace du despotisme éclairé et sur l'œuvre accomplie par lui.

Roger DUFRAISSE, Paris /Caen

La Vendée. Après la Terreur, la Reconstruction. Actes du Colloque tenu à La Roche-sur-Yon les 25, 26 et 27 avril 1996, Paris (Librairie Académique Perrin) 1997, 671 S.

Seit gut einem Jahrzehnt hat mit dem revolutionären Terror in der Vendée ein Thema verstärkt die Aufmerksamkeit von Forschung und Publizistik gefunden, das zuvor in der apologetisch geprägten Revolutionshistoriographie kaum behandelt worden war. Seit Mitte der achtziger Jahre wird in Frankreich über den angeblichen revolutionären »Völkermord« in der Vendée und über das Wüten der »colonnes infernales« des Jahres 1794 nicht nur in wissenschaftlichen Publikationen, sondern auch in der Tagespresse sowie in Wochenmagazinen und Fernsehtalkshows erbittert diskutiert. Verantwortlich für den medialen Durchbruch dieses Themas sind vor allem der Historiker Pierre Chaunu und der rechtskonservative Politiker Philippe de Villiers, die unermüdlich bemüht sind, die Leidensgeschichte der Vendée ins Zentrum des historischen Bewußtseins der Franzosen zu rücken. 1993 organisierten de Villiers und Chaunu ein Kolloquium über »La Vendée dans l'Histoire«, dessen Akten wenig später veröffentlicht wurden. 1994 wurde ein »Centre vendéen de recherches historiques« gegründet, das einschlägige historische Forschungen initi-